LOGO

Information Réglementée

Paris, le 05 juillet 2023

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société VITURA à Exane BNP Paribas, en date de négociation du 30 Juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- . 18467 titres VITURA
- . 67638 €

Au cours du 1er semestre 2023, il a été négocié un total de :

A l'achat, 6350 titres, pour un montant de 132704 € (274 transactions).

A la vente, 3732 titres, pour un montant de 77342 € (251 transactions).

Il est rappelé que :

- 1- lors du précédent bilan semestriel au 31 Décembre 2022, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - . 15849 titres VITURA
 - . 121937 €
- 2- Au cours du 2ème semestre 2022, il a été négocié un total de :

A l'achat, 5782 titres, pour un montant de 147468 € (261 transactions). A la vente, 3649 titres, pour un montant de 86850 € (259 transactions).

- 3- Au 1er juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - . 12 175 titres VITURA
 - . 233 339 €
- 4- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - . 11 011 titres VITURA
 - . 276 147 €